

## **Etape 1 : Adhérer au HAC Triathlon.**

- Se rendre sur le site internet du club <http://www.hactriathlon.com/>
- Dans le bandeau du haut, sélectionner l'onglet « Inscription au Club ».
- Choisir la formule « Adulte » ou « Enfant ».
- Après avoir lu la rubrique, télécharger le formulaire d'inscription, l'imprimer et le compléter.

### **Certificat médical :**

- **Adulte :**
  - Pour une **première adhésion dans un club de triathlon**, faire remplir par votre médecin le **certificat médical préalablement téléchargé** sur le site du Club dans la même rubrique.
  - Pour un **renouvellement d'adhésion**, le **certificat médical n'est plus systématique. Il est valable trois ans consécutivement.** Il faudra néanmoins **compléter un formulaire en ligne** lors de la phase d'adhésion à la FFTri (voir Etape 2). En fonction des réponses apportées, un certificat médical sera ou non nécessaire. Pour mieux comprendre, consulter le fichier PDF « **Certificats médicaux** ».
- **Enfant :**
  - Le **certificat médical n'est plus requis** sauf si, au moment de compléter le **formulaire en ligne** pour la prise de licence (voir Etape 2), les réponses apportées le nécessitent.

### **Précisions concernant la cotisation :**

- Echelonnement possible du paiement jusqu'à 3 fois en notant au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées.
- Le club est affilié à l'**ANCV** : il est donc possible de payer une partie de la cotisation avec des **chèques vacances** et les **Coupons Sport** en les remplissant si votre employeur vous en délivre.
- **Le Pass'Sport** permet aux jeunes de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 dont la famille perçoit l'allocation de rentrée scolaire de bénéficier d'une aide de 50 euros.
- La **carte Atouts Normandie (volet Loisirs)** offre également une aide financière de 50 euros aux jeunes lycéens et étudiants (15-25 ans) souhaitant pratiquer une activité sportive.
- **Ne pas oublier de tenir compte du tarif dégressif en cas d'adhésion multiple au sein de la même famille** : 20 euros de remise sur la cotisation pour le second adhérent de la famille, 30 euros pour le troisième et 40 euros pour le quatrième ou plus.
- Tous les avantages cités ci-dessus peuvent se cumuler.
- Il faut donc les déduire de la cotisation du Club.
- **Passé le 1<sup>er</sup> janvier 2021, une pénalité de 30€ supplémentaire est appliquée par la FFTri pour tout renouvellement de licence tardif !**

## **Etape 2 : Se licencier à la FFTri (Fédération Française de Triathlon).**

- **Si vous n'avez jamais pratiqué le triathlon dans un club :**

Après le 1<sup>er</sup> septembre, aller sur [Espace Tri 2.0](#)

- Cliquer sur « **Se Licencier** » et remplir les différents champs.
- Choisir « **Ligue de Normandie** » (**licence Hors club : non**) et « **HAC Triathlon** » !
- Confirmer avoir lu la notice d'assurance : les compléments d'assurance ne sont pas obligatoires.
- Sélectionner la « **licence « Compétition** », sinon pas de course avec les copains ou la **licence « Loisirs** » si vous n'envisagez que de participer aux entraînements.
- **Imprimer la demande de licence** et ne pas oublier de la **signer**.

- **Si vous étiez dans un club de triathlon la saison passée (HAC Triathlon ou autre :**

Après le 1<sup>er</sup> septembre, aller sur [Espace Tri 2.0](#)

- Cliquer sur « **Se Connecter** » et **entrer son identifiant et son mot de passe** (et oui, il faut le conserver !) ou cliquer sur « **Mot de passe/Id oublié** ».
- Choisir le renouvellement de licence et remplir les différents champs dont le « **questionnaire de santé** ».
- Choisir « **Ligue de Normandie** » (**licence Hors club : non**) et « **HAC Triathlon** » !
- Confirmer avoir lu la notice d'assurance : les compléments d'assurance ne sont pas obligatoires.

- Sélectionner la **licence « Compétition »**, sinon pas de course avec les copains ou la **licence « Loisirs »** si vous n'envisagez que de participer aux entraînements.
- **Imprimer la demande de licence** et ne pas oublier de la **signer**.

### **Etape 3 : Déposer son dossier complet.**

Un **dossier complet doit** comporter :

- Le formulaire d'adhésion HAC.
- Un certificat médical selon les cas.
- Le formulaire d'adhésion FFTri signé.
- L'Autorisation médicale, l'Autorisation parentale et l'Autorisation de prélèvement antidopage pour les mineurs.
- Le règlement.

Le dossier complet peut être déposé :

- **lors des permanences de 18h à 20h au cabinet de kiné 8 rue Voltaire au Havre :**
  - **Jeudi 16 septembre.**
  - **Mardi 28 septembre.**
- **dans la boîte aux lettres du HAC triathlon : CRJS, 68 rue René Perrochon, 76620 Le Havre.**
- Il n'y aura **pas d'autres créneaux** et les coachs ne collecteront pas les dossiers.
- Attention : **passé le 22 octobre, ceux qui n'auraient pas procédé à leur réinscription ne pourront plus accéder aux séances du Club.**
- **Seuls les dossiers complets seront acceptés.**

### **Etape 4 : Validation de l'adhésion FFTri.**

Le Club, puis la Ligue, valident l'adhésion. L'adhérent peut suivre l'avancée de la procédure sur la plateforme Internet. Les licences sont valables dès leur validation (par exemple en septembre 2021) et jusqu'au 31 décembre 2022.

Attention, il faut dissocier la licence fédérale de l'adhésion au Club. Ainsi, en septembre 2022, le licencié sera toujours couvert par sa licence fédérale mais ne pourra continuer de s'entraîner au Club qu'en reprenant une nouvelle inscription pour la saison suivante.

**Il est conseillé de sauvegarder le fichier licence** qui peut aussi être téléchargé sur son téléphone portable. En cas de perte de sa licence papier, cela évite de se reconnecter à la plateforme Internet afin de la réimprimer.

La licence doit être systématiquement présentée sur les compétitions FFTri lors des inscriptions ou du retrait de dossard.

Elle n'est pas toujours acceptée sur les épreuves de course à pied, de CO, de natation, ... ou par les autres fédérations sportives.